



**HAL**  
open science

“ La musique de l’ancien office de s. Remi retrouvée (IXe siècle) ”, dans Michel Rouche (dir.), Clovis, histoire & mémoire, Actes du colloque de Reims, 19-25 sept. 1996, Presses de l’Université de Paris-Sorbonne, 1997, tome 2, p. 103-128.

Jean-François Goudesenne

► To cite this version:

Jean-François Goudesenne. “ La musique de l’ancien office de s. Remi retrouvée (IXe siècle) ”, dans Michel Rouche (dir.), Clovis, histoire & mémoire, Actes du colloque de Reims, 19-25 sept. 1996, Presses de l’Université de Paris-Sorbonne, 1997, tome 2, p. 103-128.. Clovis, histoire & mémoire, Sep 1996, Reims, France. pp.103-128. halshs-03504310

**HAL Id: halshs-03504310**

**<https://shs.hal.science/halshs-03504310v1>**

Submitted on 10 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sous la direction de Michel Ruche

L'écho du baptême de Clovis à travers l'histoire fut marqué par plusieurs constructions religieuses et politiques qui transformèrent quinze siècles d'histoire. Le sacre à Reims, l'idéal du roi fondateur, les mythes historiques médiévaux et modernes structurèrent le royaume de France. Les baptêmes des princes germaniques et slaves, puis de leurs peuples, créèrent l'Europe chrétienne. Les conversions personnelles posèrent la question de la liberté de l'homme dans le choix de l'idéal occidental, tandis que le quatorzième centenaire inaugura la place de la mémoire dans l'ancrage patriotique d'un peuple. La mémoire n'est pas l'histoire, mais l'histoire relance la mémoire.

M. Ruche

# CLOVIS

histoire  
&  
mémoire

Actes du Colloque  
international d'histoire  
de Reims



*Le baptême de Clovis,  
son écho  
à travers l'histoire*



# CLOVIS

histoire & mémoire

*Le baptême de Clovis,  
son écho à travers l'histoire*



## Abstract

*Son of the Church : genesis and development of a Christian conception of royal power*

Faced with the imperial interference in ecclesiastical affairs the Christian authors became intent on theorizing about the relations between the civil and religious power. Saint Ambroise thus declared that the Emperor was within the church, that he was the « son of the church ». That expression was often used afterwards in order to establish necessary submission in religious matters of civil power to the pope and to the bishops as well as his role as defender of the church. From the eighth century an alliance was made between the Carolingians and Rome with the apparition of the title of the son (and defender) of Saint Peter, the pontifical patronage of the royal children and the royal unction. That alliance, broken by Charlemagne, was re-established by Louis the Pious and resulted in the coronation of 816; by unction the Emperor became the adopted son of the pope. That collaboration took up an institutional meaning. Despite efforts of a section of the Frankish episcopate to impose the *auctoritas* of the bishops on the royalty, the papacy managed to recuperate the unction ceremony and integrate it into the *ordo* of the coronation at the end of the ninth century.

Jean-François Goudesenne  
Docteur de l'Université François Rabelais de Tours

## La musique de l'ancien office de saint Remi retrouvée (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles) <sup>1</sup>

L'importance du facteur politique dans le culte des saints à l'époque franque et mérovingienne est telle que le philologue Peter Brown érige cette expression comme un proverbe : « la sainteté est pouvoir <sup>2</sup> ». La fonction patronale, modélisante et sacrale des saints martyrs ou confesseurs et de leur culte permet ainsi aux souverains, outre une expression publique de leur dévotion individuelle, de conforter toute la continuité de leur dynastie <sup>3</sup>. Ce fait anthropologique majeur connaît son apogée dans la chrétienté occidentale aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, avant d'être repris sous d'autres formes à l'époque carolingienne. Parmi la multitude des saints qui ont fleuri depuis le II<sup>e</sup> siècle sur le sol de cette province de Belgique Seconde, quelques-uns seulement ont donné lieu à la composition d'une *historia* <sup>4</sup> ou d'un office particulier. Sommet de la vénération culturelle d'un saint, la composition de l'*historia* nécessite des circons-

1. Cet article s'appuie sur notre thèse de doctorat, J.-F. GOUDESSENNE, *Les offices historiques ou « historiae » composés pour les fêtes des saints du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle dans la Province ecclésiastique de Reims*, Thèse de doctorat en musicologie sous la direction de M.-N. COLETTE et de J.-M. VACCARO, Groupe de formation doctorale « musique & musicologie », Université François Rabelais de Tours, Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, École Pratique des Hautes Études (sciences historiques et philologiques), décembre 1996, 6 volumes, 6-xvii-765-xxvii pp. + 150 planches photographiques (Le texte); xi-875 pp. (L'édition).

2. P. BROWN, *Le Culte des saints*, 1984, pp. 142 et ss.

3. D'après L. PIETRI, la dimension de ces cultes des saints mérovingiens en Gaule revêt des aspects à la fois symboliques, identitaires et politiques : « (...) culte que l'on pourrait qualifier de « poliade » puisqu'il s'accompagne de la conviction que le martyr ou le confesseur a été dévolu à la cité par la Providence divine. » L. PIETRI, « Culte des saints et religiosité politique dans la Gaule du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> siècle » dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Colloque organisé par l'École française de Rome, 27-29 octobre 1988, Rome-Paris, 1991, pp. 355-356.

4. *Historia*, terme apparu avec Amalaire de Metz au IX<sup>e</sup> siècle pour désigner les offices propres du sanctoral de l'antiphonaire; v. R. JONSSON, *Historia : études sur la genèse des offices versifiés*, Almqvist & Wiksell (Studia Latina Stockholmiensia, 15), Stockholm, 1968.

tances spécifiques, qui dépendent de l'historiographie du moment et qui résultent surtout d'un choix opéré par une communauté ecclésiastique basilicale, cathédrale, monastique ou collégiale. Le saint ainsi vénéré par un tel office liturgique prend alors valeur de symbole au sein de l'église locale. Il traduit la volonté d'ériger au premier plan un héros dont on juge l'œuvre et le rôle déterminants dans la christianisation du royaume et dans la fondation ou le développement de l'institution ecclésiastique en question.

C'est donc avec une curiosité sans égal que nous avons entrepris nos recherches sur l'office de saint Remi, afin d'exhumer un grand chef-d'œuvre liturgique et musical tout à la gloire du prestige de la métropole ecclésiastique de Belgique Seconde et de l'héritage des Francs. Nous venons donc interrompre en ce quinzième centenaire du baptême de Clovis un enfouissement et un oubli de plusieurs siècles. Car en effet, l'ancien office liturgique de saint Remi - celui du haut Moyen Âge - a quasiment disparu des livres depuis les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Remplacé par un nouvel office romanisé très standard et de peu d'intérêt, il est progressivement tombé dans l'oubli. Seules quelques bribes furent éditées par les moines de Solesmes et seules des parties de l'office ont été très succinctement conservées dans quelques livres liturgiques de la Bibliothèque municipale de Reims.

## I. - Le culte

Le culte de saint Remi naît très tôt, dès sa mort en 533 où il est inhumé dans un des premiers monastères de la Province de Belgique Seconde et de la Gaule, fondé à Reims par Remi lui-même et Clovis au début du siècle<sup>5</sup>. C'est la communauté des moines qui génère le culte de son fondateur, dont elle garde précieusement le corps dans une crypte. Mais, tout comme le culte de saint Martin à Tours, le culte de saint Remi est promu conjointement par les moines de Saint-Remi et par les archevêques de la métropole; il illustre ainsi toute la complexité et la complémentarité des relations entre monastères et cathédrales dans le développement des cultes des saints<sup>6</sup>.

La rédaction d'une *vita* au VII<sup>e</sup> siècle, attribuée à un Pseudo-Fortunat

5. Dom L.-H. COTTINEAU, *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés*, Protat, Mâcon, 1939.

6. M. SOT, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'église de Reims au X<sup>e</sup> siècle » dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (III-XIII siècles)*, Colloque organisé par l'École française de Rome, 27-29 octobre 1988, Rome-Paris, 1991, pp. 228 et ss.; on retrouve ce même cas de figure avec les cultes de saint Éloi à Noyon, de saint Lucien à Beauvais, de saint Vaast à Arras etc.

(BHL 7150) contribue fortement au développement d'un culte jusqu'alors demeuré confidentiel et restreint. C'est ainsi qu'à cette époque, lors des rivalités entre les maires du palais d'Austrasie et les rois neustriens, le culte de saint Remi entre en concurrence avec ceux de saint Médard et de saint Denis. Il est largement favorisé par les maires austrasiens, alors que le second est encouragé par les rois mérovingiens depuis Clotaire I<sup>er</sup> et que le troisième enfin est associé à la lignée neustro-burgonde. Ne perdons pas de vue que saint Martin, véritable patron des Gaules et des royaumes francs, trône au-dessus de ces trois illustres saints. Grâce au rôle qu'il a joué dans la conversion et le baptême de Clovis, saint Remi peut donc être considéré dans la hiérarchie du sanctoral franc comme le troisième ou le quatrième apôtre des Gaules, après saint Martin, saint Denis et saint Médard.

Aux VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles, il semble que la promotion de son culte ait davantage été effectuée par de puissants évêques soucieux de renforcer leur propre pouvoir et de donner du prestige à leur métropole en rehaussant l'autorité de leur illustre prédécesseur. C'est ainsi que l'époque de Tilpin, d'Ebbon et surtout d'Hincmar sont déterminantes pour la consécration de l'apogée du culte de saint Remi<sup>7</sup>. Celui-ci fut alors le premier saint archevêque de Reims à inaugurer une véritable dynastie épiscopale, célébrée par un culte liturgique propre<sup>8</sup>.

## Instauration des fêtes

Les fêtes de saint Remi sont attestées par plusieurs martyrologes, celui de Bède, la seconde recension d'Adon et la seconde recension d'Usuard<sup>9</sup>. Dans ce dernier, sur le plan topographique, il n'est associé à aucune institution ecclésiastique précise : *Remis metropoli*. Les autres martyrologes ne sont guère plus précis : *Apud Remensium urbem*.

7. J. DEVISSE, *Hincmar, archevêque de Reims (845-882)*, Droz, Genève, 1975-1976, pp. 1004 et ss.

8. Dans cette dynastie épiscopale, citons saint Sixte et saint Sinice, les deux premiers évêques de la cité, saint Nicaise, dixième évêque de Reims puis saint Nivard, évêque au VII<sup>e</sup> siècle; on trouve d'ailleurs dans les manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle, une fête des saints archevêques; v. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, tome III (Provinces du Nord et de l'Est), Fontemoing-De Boccard, Paris, 1915, p. 77 et U. CHEVALIER, *Sacramentaire et martyrologe de l'abbaye de Saint-Remi : Martyrologe, calendrier, ordinaires et prosaïre de la métropole de Reims (VIII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle)*, publiés d'après les manuscrits de Paris, Londres, Reims et Assise, (Bibliothèque liturgique, 7), Paris, 1900; on pourrait également y ajouter la fête de sainte Célinie, mère de Remi, dont le culte et la fête instaurée le 21 octobre sont étroitement dépendants du culte de saint Remi et du rôle des archevêques de Reims.

9. Dom J. DUBOIS, *Le martyrologe d'Usuard (texte et commentaire)*, Société des Bollandistes (*Subsidia Hagiographica*, 40), Bruxelles, 1965.

Saint Remi reçoit une fête « double » ou bi-polaire qui résulte d'une évolution et d'une modification liturgique bien spécifique; vient en premier lieu la date du 1<sup>er</sup> octobre puis celle du 13 janvier<sup>10</sup>. Les sources les plus anciennes donnent une place plus importante à la fête du 1<sup>er</sup> octobre : le martyrologe de Saint-Remi de Reims ignore la fête de janvier et indique *depositio* pour octobre<sup>11</sup>. En revanche Usuard, contemporain d'Hincmar, serait un des premiers à mentionner la date du 13 janvier pour la déposition; il indique par ailleurs la translation du 1<sup>er</sup> octobre, cet usage étant ensuite repris par les calendriers de cette église<sup>12</sup>. Mais dans les sources ultérieures<sup>13</sup>, on remarque que la fête d'hiver prend plus d'importance et supplante progressivement celle d'octobre qui ne célèbre désormais que la translation effectuée par l'archevêque Hincmar le 1<sup>er</sup> octobre 852. À Reims, cette fête tombe en désuétude et ne fait pas l'objet d'un office spécifique mais de quelques pièces plus ou moins adaptées. Il nous semble important d'insister sur cette date du 1<sup>er</sup> octobre qui, dans toutes les églises de la province de Reims, célèbre plusieurs saints, saint Remi, saint Vaast, saint Germain, saint Amand, saint Bavon, saint Piat, tous apôtres de la Gaule septentrionale. Le fait que saint Vaast soit associé à saint Remi ce premier jour d'octobre n'est certainement pas un hasard. Cela n'illustrerait-il pas la volonté des liturgistes des communautés ecclésiastiques de consacrer ce jour aux fondateurs des églises locales de la Francie occidentale<sup>14</sup>?

## II. – La composition de l'office

Au-delà de la simple mention au martyrologe et au calendrier, de la lecture solennelle des chapitres de la *Vita* lors de l'office nocturne, c'est surtout la composition d'une *historia* ou d'un office liturgique propre, spécifique au

10. Saint Vaast présente les mêmes particularités et ses fêtes sont très proches de celles de saint Remi : 1<sup>er</sup> octobre également et 6 février.

11. Martyrologe de Saint-Remi de Reims, IX<sup>e</sup> siècle (F : Pn lat. 17189) - copie du XVII<sup>e</sup> siècle.

12. Voir DUBOIS, *op. cit.*, pp. 73; 159-60.

13. Ordinaire d'Adæ de Corlandon, cathédrale de Laon, XIII<sup>e</sup> siècle. (F : Laon, B. M., 221); bréviaires de Saint-Thierry de Reims (F : Reims, B. M., 312-3, XII<sup>e</sup> siècle); martyrologe de Saint-Remi, *op. cit.*; bréviaires de Reims, respectivement cathédrale et Saint-Remi (F : Pn lat. 17991, XI<sup>e</sup> siècle; F : Reims, B. M. 316); ordinaire et obituaire de Notre-Dame de Reims (F : Reims, B. M. 326); sacramentaire et graduel de Gaule Septentrionale, VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle, (CH : Zürich, Zentralbibliothek, Reichenau 30).

14. A l'abbaye de Saint-Amand (Elnone, au diocèse de Tournai), on trouve Remi associé à Hilaire le 13 janvier.

saint, qui marque et consacre l'apogée de son culte. C'est là l'objet et l'enjeu véritable de nos recherches.

### A. - Les sources

Nous avons recensé plus de quinze sources manuscrites comprenant le texte littéraire et/ou musical de l'office de saint Remi, complet ou fragmentaire. Elles s'étendent entre le X<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi toutes ces sources, très abondantes, nous retenons plus particulièrement six d'entre elles, les plus anciennes et les plus précieuses pour l'édition du texte littéraire et musical. Il s'agit de recueils hagiographiques et de bréviaires.

Un recueil hagiographique de Saint-Remi de Reims de la fin du X<sup>e</sup> siècle est conservé à la Bibliothèque capitulaire de Verceil, en Italie, sous la cote 205. Dans ce recueil hagiographique exclusivement « rémigien », l'office de saint Remi a été ajouté à la suite immédiate de sa *Vita* (fol. 135-40v)<sup>15</sup>. Pourvu d'une notation neumatique de grand intérêt, de type Laon/Reims ou usuellement dénommée messine<sup>16</sup>, ce recueil se présente comme la source la plus ancienne et la plus complète<sup>17</sup>. Dans un autre recueil hagiographique de la cathédrale de Reims, originaire de Fleury, conservé à Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 5595, de la fin du X<sup>e</sup> siècle ou du début du XI<sup>e</sup> siècle<sup>18</sup>, l'office suit immédiatement la *Vita Remigii* attribuée à Hincmar (fol. 81v-88v)<sup>19</sup>. Les antiennes et les répons sont pourvus d'une notation également très intéressante, d'une famille différente de celle du recueil de Saint-Remi (notation neumatique française, type Reims), non moins riche de singularités paléographiques et sémiologiques (voir planche n° 1)<sup>20</sup>. Un autre grand recueil hagiographique rémigien souligne d'ailleurs l'importance de la diffusion du culte liturgique de saint Remi en Italie dès le XI<sup>e</sup> siècle, date de ce manuscrit.

15. Fol. 135 : « *respons [oria] in nat [a] l [e] s [an] c [t] i remig [ii]* ».

16. Dom J. HOURLIER, « Le domaine de la notation messine », *Revue Grégorienne*, 30, Solesmes, 1951, pp. 96-113, 150-8. Elle est riche de coupures neumatiques, de formes et de groupements spécifiques et comporte quelques lettres significatives.

17. Toutes les pièces sont neumées, y compris les versets d'antiennes et les versets de répons, et même les chants relevant du commun d'un confesseur pontife.

18. *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum antiquiorum saeculo XVI qui asservantur in Bibl. Nation. Parisiis*, Bruxelles, Société des Bollandistes, Paris, Picard, 1889; F. DOLBEAU, « Anciens possesseurs des manuscrits hagiographiques latins conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris », *Revue d'Histoire des Textes*, 9 (1979), p. 210.

19. Fol. 81v : « *officium de s [an] c [t] o remigio in vigilia ad v [es] p [er] as* ».

20. Elle note aussi les versets, ne serait-ce qu'aux endroits clés des formules psalmodiques. Quelques pièces n'ont cependant pas été neumées et d'autres ne reçoivent des neumes que sur leur *incipit*.



Conservé à l'abbaye de Montecassino sous la cote K 494<sup>21</sup>, il comprend non seulement l'office (fol. 130v-33v), mais aussi deux *versus* d'Hincmar pour le tombeau de saint Remi avec notation neumatique. Ces derniers sont consignés après le grand testament de saint Remi (fol. 76-78)<sup>22</sup>.

Le bréviaire de la cathédrale de Reims (Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 17991), du XI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup> est la plus ancienne source donnant l'office de saint Remi dans son cadre liturgique (fol. 175-7v)<sup>24</sup>, avec toutes les lectures, les oraisons et les versicules (voir planche n° 2)<sup>25</sup>. Bien que ne recevant aucune notation, un bréviaire de Saint-Remi de Reims de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, conservé à Reims, B. M. 316<sup>26</sup> présente la liturgie complète des fêtes de saint Remi, avec les lectures et les oraisons (fol. 189v-97)<sup>27</sup>. Il concorde parfaitement avec le recueil hagiographique de l'an mil de Verceil dont il semble s'inscrire dans une relation de filiation directe. Il est un précieux témoin de la transmission de l'office durant le Moyen Âge central<sup>28</sup>. Un bréviaire du XIV<sup>e</sup> siècle provenant de la cathédrale Notre-Dame de Châlons, conservé à Paris, Bibliothèque Nationale, lat. 1269, avec notation carrée sur portée de quatre lignes rouges<sup>29</sup> présente un texte musical qui semble le plus proche de celui des manuscrits neumatiques les plus anciens (fol. 354v-61) (voir planche n° 3)<sup>30</sup>. À la différence des manuscrits allemands et néerlandais, certaines caractéristiques mélodiques sont plus conformes aux neumes et à la tradition de l'Ouest. En outre, il est le seul à transmettre des pièces qui sont constitutives du noyau le plus ancien de l'office de saint Remi; malheureusement, il ne donne aucun verset d'antienne.

21. P. FERRETTI, *I manoscritti musicali Gregoriani du Montecassino*, Casinensia, I, Montecassino, 1929, p. 201; D. MAURUS INGUANEZ, *Codicum Casinensium manuscriptorum Catalogus*, Mont-Cassin, 1940, tome III, pp. 129-30; Dom J. HOURLIER, *La Notation musicale des chants liturgiques latins*, Solesmes, 1991, notice 18.

22. Rubrique et titre manquants.

23. V. LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1934, n° 636.

24. Fol. 175 : « in vig [i] l [ia] s [an] c [t] i remigii ad vesp [eras] »; fol. 175v : « Vita s [an] c [t] i Remigii » (lectures).

25. Tout y est également neumé, notamment les versets d'antiennes, avec une notation plus tardive et beaucoup moins précise que la précédente.

26. V. LEROQUAIS, *Les Bréviaires manuscrits*, n° 735; F. BAIX, « Les sources liturgiques de la Vita Remigii de Hincmar », *Miscellanea Historica. Alberti de Meyer*, I, Louvain, 1946, pp. 211-227.

27. Fol. 189v : « In festiuitate s [an] c [t] i Remigii ad v [esper] os s [upe] r ps [almos] »; Fol. 194v : « P [er] oct [auam] s [ancti] rem [igii] »; Fol. 195v : « D [omi] n [i] ca infra oct [auam] s [an] c [t] i remigii inuit [atorium] ».

28. Il comporte les lectures, les oraisons et quelques pièces de chant, uniques pour la translation, dont il ne donne pas les mélodies.

29. V. LEROQUAIS, *Les Bréviaires manuscrits*, n° 542; R. JONSSON, *Historia*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1968, pp. 187; 225 et ss.

30. Fol. 354v : « S [an] c [t] i Remigii Remen [sis] archiep [iscop] i ».

## B. - L'office primitif de saint Remi

L'existence d'un office primitif est attestée d'une part par la *Vita Remedii* attribuée à un Pseudo-Fortunat, du VII<sup>e</sup> siècle (*BHL* 7150), rédigée en neuf chapitres très courts, et par conséquent à usage probablement liturgique pour les lectures de matines. D'autre part, un opuscule de grammaire de Godescalc d'Orbais, intitulé *Adversaria in Librum responsalem*, rédigé à l'abbaye de Hautvillers entre 849 et 866, cite et commente plus d'une centaine de chants liturgiques de l'antiphonaire de Reims<sup>31</sup>. Pour l'office de saint Remi, seulement cinq pièces sont citées et commentées, uniquement sur le plan grammatical; elles sont presque citées intégralement, si bien que leur identification ne laisse aucunement matière à discussion :

opus II, n° 103	A. <i>Apostolorum summa</i> (A 1) Apostolorum summa (...) adsit pius ac propitius (...) (propitius esto nobis)
opus II, n° 108	A. <i>Gentem Francorum</i> (A 9) (...) caelitus crisme (...) sanctificavit (...) plene gentem ditare (...) in columbae specie crisma ministrasse
opus II, n° 106	A. <i>Remigius meritis gloriosus</i> (A 21) Remigius (.) meritis gloriosus benedicti filiam Alarici (.)
opus II, n° 107	A. <i>Beatus Remigius ut vidit</i> (A 15) Beatus Remigius ut vidit igni valido (.) conflagrari
opus II, n° 105	R. <i>Sanctus Remigius meritis</i> (R 7, avec verset différent) Sanctus Remigius meritis (.) armatus (.) et obsceno foetore per os quod fuerat. Ad omnia quae mittam te.

On compte en tout sept pièces issues de la *Vita Remedii*, dont certaines se retrouvent dans la *Vita Remigii* d'Hincmar. Mais l'office a emprunté à d'autres sources et à d'autres traditions de textes aujourd'hui disparues, comparables à l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours ou à la *Chronique* de Frédégaire etc.<sup>32</sup> Il est donc difficile d'entreprendre une analyse de cet office primitif dont on ne peut entrevoir qu'avec imprécision la définition exacte de son corpus. Tout ce que l'on peut y observer présente beaucoup de similitudes avec l'office de saint Denis, surtout pour les antiennes : prédilection pour le huitième mode - le seul représenté avec le premier et le quatrième -

31. Edité par C. LAMBOT, *Œuvres théologiques et grammaticales de Godescalc d'Orbais, (Spicilegium sacrum Lovaniense)*, 20, Louvain, 1945, pp. 427 et ss.

32. BAIX, *op. cit.*, p. 211.

et pour des timbres bien définis comme le *VIIIg*<sup>33</sup>; existence probable de compositions atypiques comme l'antienne très développée *Gentem Francorum*, qui dans de nombreux manuscrits est placée ou reprise *ad evangelium*. Même si elle appartient au répertoire gallican et qu'elle présente quelques analogies modales et thématiques avec l'antienne *Insignes praeconiis* de saint Denis, les duplications de phrases et de périodes, qui la rapprochent des séquences et des proses, semblent traduire une époque plus tardive (première moitié ou milieu IX<sup>e</sup> siècle). Il est vrai que Reims conserve, tout comme l'abbaye de Saint-Denis, un certain nombre de textes et monuments liturgiques telle la préface gallicane éditée par Mabillon au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup> ou des oraisons du sacramentaire gélasien du VIII<sup>e</sup> siècle de Saint-Remi<sup>35</sup>, auxquels des compositions ont pu emprunter certains éléments. L'incendie en 1774 de la bibliothèque de l'une des plus grandes écoles monastiques de Gaule nous prive là certainement de beaucoup de choses.

L'étude des hypothétiques répons de l'office primitif<sup>36</sup> dégage peu d'observations pertinentes et ne peut être fondée sur des bases suffisamment solides. Nous réfutons sans appel le point de vue de F. Baix, dont l'étude, très intéressante sur le plan philologique mais ne prenant pas en compte la facture musicale des pièces ni d'autres aspects musicologiques, parvient à un véritable contresens en considérant l'office de saint Remi comme un tout homogène antérieur à Hincmar<sup>37</sup>.

### L'œuvre de l'épiscopat d'Hincmar (845-882)

À Reims même, où en 845 le tombeau de Remi est si discrètement situé dans une minuscule chapelle, alors que saint Martin dispose vraisemblablement de trois oratoires, le culte n'est pas encore très connu ni populaire. Pour reprendre l'expression de Jean Devisse, « il y a là une manière de scandale<sup>38</sup> ». Sept ans après sa prise de fonction, l'archevêque Hincmar pro-

33. Classification des timbres d'antennes empruntée à W. H. FRERE, *Antiphonale Sarisburiense : a reproduction in facsimile of a manuscript of the thirteenth century*, London, 1901-1924.

34. MABILLON, *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, tome I, 1739-1745, pp. 626-627.

35. L. DELISLE, « Mémoire sur d'anciens sacramentaires », *Mémoires de l'Institut National de France*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 32, Imprimerie nationale, Paris, 1886, notice XII, pp. 87-9 : « l'incendie qui ravagea l'abbaye Saint-Remi de Reims en 1774 a probablement détruit l'un des plus anciens sacramentaires de la période carolingienne ».

36. C'est-à-dire ceux qui empruntent leur texte à la *Première Vita*.

37. Il affirme dans la conclusion de son article : « De là, il serait permis de penser au VIII<sup>e</sup> siècle (.) tant pour la combinaison des antennes et répons que pour la rédaction de la *Vita Remigii*; en un mot, pour l'arrangement de l'Office tout entier de saint Remi », *op. cit.*, p. 222.

38. *op. cit.*, p. 1005.

cède alors au premier acte de la réhabilitation historique qu'il entendait de plus en plus assurer à son prédécesseur, en composant deux poèmes pour le tombeau du saint<sup>39</sup>. De 852 à 870, c'est un véritable programme hagiographique, liturgique, musical et artistique qu'entreprend l'archevêque, son école épiscopale et les moines de Saint-Remi pour affirmer bien plus solennellement la vocation universelle de leur patron, ce thaumaturge au rôle primordial dans la conversion de Clovis et des Francs.

À la différence de l'œuvre d'Hilduin dans l'office carolingien de saint Denis, l'office de saint Remi remanié par Hincmar se présente beaucoup moins comme une interpolation hétérogène que comme une refonte assez unitaire. En tout cas, c'est bien l'exemple d'Hilduin qui a servi de modèle à son disciple, devenu archevêque de Reims en 845, qui à peine plus de dix ans auparavant, avait participé à la restauration du culte hagiographique et liturgique de saint Denis<sup>40</sup>. Cette filiation spirituelle entre les deux offices s'accompagne de nombreuses similitudes esthétiques.

### *L'istoria* : sources littéraires et thèmes hagiographiques retenus.

Élaborés à partir d'une *première Vita*, attribuée à un Pseudo-Fortunat (*Vita Remedii*, BHL 7150) et de l'œuvre d'Hincmar (*Vita Remigii*, BHL 7152), l'*istoria* (ou texte littéraire de l'office) résulte d'un choix dans la mesure où elle ne retient que quelques passages de l'une ou de l'autre, de manière séparée ou combinée<sup>41</sup>. Ainsi, dans le cycle des antennes, le ou les compositeurs, probablement en concertation avec la communauté ecclésiastique, ont retenu de saint Remi sa naissance prophétique et miraculeuse, dans laquelle les parallèles avec le prophète saint Jean-Baptiste sont fréquents (premier nocturne, antennes 1-6). Le second nocturne relate l'action épiscopale de Remi à Reims, pour laquelle le baptême de Clovis prend une place centrale (antienne 7-10). L'antienne *Gentem Francorum* est la plus intéressante à cet égard (v. planche n° 4); elle rapporte le moment clé du baptême avec le thème de la sainte ampoule : une colombe apporte du ciel le « divin chrême ». Le baptême de Clovis n'est toutefois pas exploité outre mesure; on

39. Voir *infra*.

40. J. VEZIN, « Hincmar de Reims et Saint-Denis », *Revue d'histoire des textes*, 9, 1979, 289-98; R. SCHIEFFER, « Hincmar », dans *Lexicon des Mittelalters*, V/1, 30; R. AUBERT, « Hincmar » et « Hilduin » dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques*; J. PRELOG, « Hilduin », dans *Lexicon des Mittelalters*, V/1, 20; Devisse, *op. cit.*, p. 1007; A.-M. LOMBARD-JOURDAN, « Montjoie et saint Denis! » : le centre de la Gaule aux origines de Paris et de Saint-Denis, Presses du CNRS, Paris, 1989., pp. 270-271.

41. Du reste, la *Vita* d'Hincmar reprend beaucoup de passages de la première *Vita*.



revient à peine sur cet événement dans les laudes, qui relatent plutôt des miracles opérés du vivant de saint Remi : celui de l'incendie de la cité de Reims, interrompu par les prières du saint et surtout, la résurrection de la fille d'Alaric, roi des Goths (antiennes 12-16). Seule la dernière antienne (antienne 17) qui n'est pas dans la continuité du récit historique et qui rappelle le baptême dans un style louangeur, pourrait avoir été ajoutée après coup.

Dans le cycle des répons, c'est avec le premier chapitre de la *Vita* d'Hincmar que s'ouvre solennellement le récit historique, par l'expression « *Post vindictam scelerum* », qui se révèle proche de celle de la Passion de saint Denis par Hilduin « *Post passionem Domini* ». Le tableau sombre des invasions barbares des Vandales est le cadre de la naissance prophétique et quasiment messianique de saint Remi (répons 2). Sa naissance miraculeuse d'une mère stérile, Célinie, est développée dans le répons suivant (répons 3), puis son épiscopat (répons 4). Le second nocturne provient pour ses trois premiers répons de la première *Vita* que l'on retrouve dans certains passages de la *Vita Remigii*. Il traite de la formation du jeune clerc et surtout de son épiscopat marqué de miracles (répons 5-7). Le répons suivant (répons 8), emprunté à une antienne (antienne 19), ne se trouve pas dans les *Vitae*; il relate l'action prestigieuse du pontife lors du baptême de Clovis et de la « gente barbare des Francs ». Le dernier répons historique est le neuvième, qui relate la résurrection de la fille du roi goth Alaric, déjà dépeinte dans les antiennes. Tout le contenu narratif des répons n'apporte donc pas d'épisode nouveau par rapport aux antiennes. Les répons réunis dans le dernier nocturne ne sont plus historiques; ce sont des chants de louanges qui rappellent l'action vénérable et les vertus du saint.

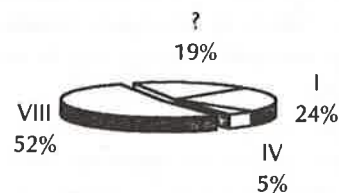
Il est par ailleurs tout aussi intéressant d'examiner ce que l'office ajoute au portrait de Remi car, un certain nombre de compositions qui ne sont pas issues des textes hagiographiques, mais présentent des textes originaux. Ainsi, il est avant tout présenté comme un pontife éminent de la métropole de Belgique Seconde qui, dans la joie, « prépara les temps du baptême et baptisa le roi avec son peuple » (antienne 8); il est aussi un « triomphateur remarquable » dont la gloire égale celle d'un martyr (antienne 10). Présenté également comme chef de guerre (*bellator invictus*), il calme la fureur du Seigneur mais par métaphore, c'est bien la férocité des Francs qu'il tempère (répons 4). Il y a là une transposition des vertus du roi Clovis sur saint Remi : la fureur du Seigneur renvoie aux temps obscurs des invasions barbares qui ouvrent le récit de la *Vita Remigii* d'Hincmar; l'ère de paix est probablement associée aux victoires du roi sur les Alamans. Saint Remi n'est pas « armé » du bouclier ni de l'épée, mais des « mérites de la sainteté » (répons 7). Comme Jean-Baptiste auquel il est volontiers comparé, Remi est un chef dont le rôle est de « conduire son peuple, la gente barbare des Francs, à la foi catholique » (antienne 19 et répons 8). Remi

est « le premier à présenter un peuple acceptable au Christ » (répons 8). Enfin, il est solennellement invoqué comme patron des Francs.

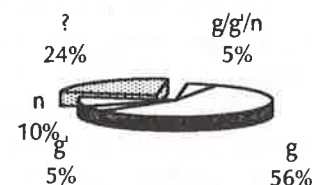
### La musique : références et caractères esthétiques

Les antiennes de vêpres sont toutes empruntées au commun des confesseurs pontifes. L'office de saint Remi n'est probablement pas à l'origine de la composition de ces pièces que l'on trouve, par exemple, pour les confesseurs parisiens comme saint Germain ou saint Marcel; néanmoins, par l'antiquité de ses sources, il représente sans doute un des premiers exemples neumés. Il s'agit de cinq antiennes dont les plus remarquables sont *O quam venerandus* et *Confessor Domini*. Bien que n'étant pas des antiennes *ad evangelium*, ces compositions sont ornées et très développées. Avec *Amavit eum* et *Similabo eum*, plus simples et plus courtes, elles font partie d'un même groupe dont le prototype est probablement l'antienne *Amavit*. Elles sont élaborées sur le timbre *a2* du premier mode<sup>42</sup> et présentent une facture tout à fait classique, malgré les développements. Alors que Gevaert considérait *Similabo* comme étant dérivée d'*Amavit*<sup>43</sup>, Gastoué y entrevoit un souvenir du chant gallican, en l'occurrence de la liturgie de Saint-Maurice d'Agaune<sup>44</sup>. Toutes ces antiennes illustrent la technique de composition en série à partir d'un même timbre, particulière aux offices les plus anciens du répertoire romano-franc ou grégorien.

Répartition modale (antiennes)



Facture des antiennes



En chiffres romains, les numéros des modes; ? signifie que le mode est inconnu  
 g : pièces de facture classique (« grégorienne »); g' : pièces de facture classique avec formes dérivées;  
 n : pièces de facture affranchie des types;  
 g'-n : pièces de facture de transition; ? : pièces non identifiables avec précision (sources lacunaires);

42. Classification des timbres d'antiennes empruntée à W. H. FRERE, *op. cit.* (rappel).

43. Fr. Aug. GEVAERT, *La mélodie antique dans le chant de l'Église latine*, A. D. HOSTE, Gand, 1895, voir le thème 10, pp. 254-256.

44. A. GASTOUÉ, *Histoire du chant liturgique à Paris, des origines à la fin des temps carolingiens*, Poussielgue, Paris, 1904, pp. 70-71.



La facture musicale des antiennes présente toujours sur le plan général des similitudes avec l'office de saint Denis et les anciens offices des martyrs de la province de Reims : forte prédominance du huitième mode (au moins 52 %, dans la mesure où il est difficile d'identifier certaines antiennes transmises uniquement par les manuscrits avec notation neumatique) et importance des timbres classiques (au moins 56 %), mais pour la première fois dans une proportion aussi faible le corpus des offices du « vieux-fonds ». Mais comme 24 % des pièces ont une mélodie inconnue, les données statistiques ne peuvent être très significatives. Le timbre privilégié est le *VIIIg*, qui met en avant le caractère plagal du mode avec ses descentes au grave et une écriture plus conjointe que le *VIII<sup>f</sup>*. On retrouve ce timbre dans huit ou neuf antiennes. Au cours des laudes, c'est en série que s'opère la composition des antiennes à partir d'un avatar de ce timbre *VIIIg*. On compte environ 20 % d'antiennes dérivées et nouvelles. Seuls trois modes sont représentés et quasiment deux, le premier et le huitième, ce qui est très singulier et encore plus sélectif que dans les autres offices les plus anciens.

Avec l'office de saint Denis, les antiennes de saint Remi sont les seules parmi les offices du sanctoral de Belgique Seconde à être pourvues de versets propres. Donnant simplement le ton psalmodique, leur intérêt est surtout littéraire, puisqu'en guise de premier verset, avant la récitation complète du psaume associé à l'antienne, l'auteur donne un passage de la *Vita* tout spécialement choisi. On n'aura pas à aller très loin pour rechercher l'origine de cette particularité, tout droit empruntée au modèle dyonisien<sup>45</sup>.

Au niveau de la forme de la versification, on constate que, bien qu'en prose, beaucoup d'antiennes tendent à une découpe égale des phrases ou des vers, accompagnée d'un développement des assonances et des rimes. Tantôt, c'est le corps même de l'antienne qui est rimé, tantôt les versets ajoutés ou composés par Hincmar et parfois même, les deux.

Comme dans les anciens offices historiques en prose, l'ensemble des répons se présente au niveau du récit historique comme un deuxième cycle narratif, parallèle à celui des antiennes. Un élément nouveau ici est le commencement du récit historique au second répons et non au premier. Ce dernier, *Beatissimi Remigii*, emprunte au début de la *Vita* du Pseudo-Fortunat, mais son verset porte la signature d'Hincmar par une allusion à saint Pierre que l'on retrouve dans la *Vita Remigii*. Ce répons représente-t-il un vestige de l'office primitif ou constitue-t-il un hommage fortuit à la première *Vita*? Godescalc d'Orbais ne nous dit rien à ce sujet, de même que l'analyse musi-

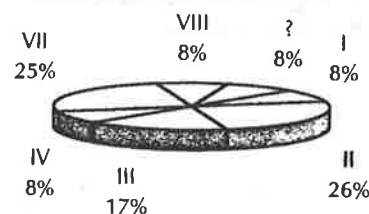
45. Les versets d'antiennes et de répons de l'office de saint Denis présentent des expressions issues de la *Vita Remigii*.

cale, confrontée à un style et à une facture très peu - pour ainsi dire pas - différenciée des autres compositions. Deux répons sont empruntés : le premier, *Iste est de sublimibus*, à l'office de saint Jean-Baptiste, et le second *Per beatum*, au commun des martyrs. Les deux répons donnés pour l'octave, pour lesquels on a perdu les mélodies, ne sont que des doublons ou des emprunts d'un répons précédent (répons 12) et d'un répons du commun (répons 13).

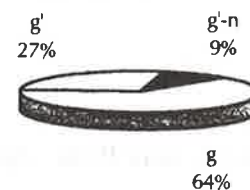
Tout porte donc à penser que l'office a d'abord été canonal à l'origine et que sa transformation en office monastique s'est opérée, à l'instar de saint Denis, par adjonction de pièces diverses dont l'ordonnance est très peu uniforme selon les sources - ce qui renforce cette hypothèse. On constate le même phénomène dans les antiennes qui, à partir du second nocturne, divergent beaucoup selon les manuscrits et ne sont plus toutes historiques ou propres mais empruntées ou doublées. Il demeure difficile de prouver clairement cette transformation du cursus canonal au cursus monastique, dans la mesure où les manuscrits de cursus canonal qui subsistent résultent d'un choix opéré à partir d'un manuscrit de cursus monastique et non d'un manuscrit de cursus canonal dès l'origine.

Au niveau de la forme de la versification, on constate la même observation que dans les antiennes, à savoir, une écriture en prose qui tend parfois vers une recherche d'effets de rimes, peut-être un peu moins systématiques.

Répartition modale (répons)



Facture des répons



De même que dans les offices de saint Denis et d'autres saints, les répons présentent, à la différence des antiennes, une palette modale beaucoup plus diversifiée; seul le *tritus* (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> modes) est absent. C'est néanmoins le *tétrardus* (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> modes) qui l'emporte, avec le tiers des compositions. Ce qui est particulièrement étonnant ici, c'est que l'appartenance du texte d'un répons à telle ou telle *Vita* ne détermine aucunement un style compositionnel plutôt qu'un autre. Par exemple, le répons tiré du chapitre premier d'Hincmar, *Post vindictam* (répons 2), est parfaitement modelé sur l'ancien groupe *IIA*,

dans la plus stricte conformité au « vieux-fonds », malgré l'adjonction d'un *neuma* terminal moyennement développé. À l'inverse, le répons *Intendebat vir beatus* du groupe VIIA (répons 5), tiré *in extenso* du récit du Pseudo-Fortunat, présente quelques dérivations qui toutefois ne sauraient déterminer une époque précise de composition. Le répons *Beatissimus Remigius cum lacrimis* (répons 9) est tout à fait représentatif d'une corruption dans la transmission du texte musical ou d'une erreur de composition ou plus volontiers d'une recherche de renouvellement par transposition : alors qu'il appartient au septième mode, son intonation reprend à la quinte supérieure des formules initiales du groupe A du quatrième mode <sup>46</sup>.

#### Groupe A du IV<sup>e</sup> mode <sup>47</sup>

La-pridabant Stephanum in-uocant et di-cen-tem  
 Vioebant omnes Stephanum qui erant in con-ci-li-o  
 In-uens in ce-lum be-a-tus Stepha-nus  
 Re-acta sunt ianue ce-lli Christi martyri be-a-to Stephano

#### Office de saint Remi, répons 9

Re-a-tis-si-mus Re-mi-gi-us cum lac-rimis ad pa-vimen-ta sanc-torum

46. On remarquera toutefois les variantes des manuscrits neumatiques pour l'incipit.

47. D. HILEY, *Western Plainchant: a handbook*, Clarendon Press, Oxford, 1993, p. 72.

Deux répons présentent une facture assez différente des autres : *Ablactatus igitur* (répons 4) et *O presul Christi* (répons 10). Le premier, historique, issu de la *Vita* d'Hincmar n'est donné que par quelques manuscrits monastiques; quant au second, non historique, il est souvent destiné aux vêpres. Le premier est totalement affranchi des formules-types du « vieux-fonds » romano-franc, mais présente des structures modales anciennes, avec de nombreuses récitations sur *sol* et *do* (huitième mode). Il se complait à reprendre du corps du répons sur le verset une formule dans le style des neumas, faisant alterner *si bémol* et *si bécarre*. Le verset strictement formulaire contribue-t-il à y entrevoir un essai de composition nouvelle, parallèle au style classique du chant romano-franc ou présente-t-elle plutôt des réminiscences d'autres répertoires que l'on pourrait qualifier de gallicans?

Le second répons est beaucoup plus simple à identifier dans sa facture, grâce à son verset, de forme dérivée, typique des offices postérieurs; son écriture fleurie, son découpage en cellules correspondant à un mot, ses répétitions internes et ses contours mélodiques quelque peu disjoints nous orientent vers la fin du IX<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle. Son addition par une main légèrement plus tardive dans le manuscrit de la cathédrale de Reims (F : Pn lat. 5595) et sa présence dans le recueil de Saint-Remi (I : VCd 205) confirment cette hypothèse <sup>48</sup>.

#### Deux versus d'Hincmar pour le tombeau de saint Remi (852)

Les deux *versus* que nous avons trouvés avec des neumes de première main dans un manuscrit de Montecassino (I : MC K 494) viennent souligner et confirmer la part active prise par Hincmar et son école dans la restauration liturgique et musicale du culte de saint Remi en 852. Ces deux *versus* que l'on trouve du reste dans plusieurs manuscrits édités par Traube à la fin du siècle dernier (*BHL* 7161-2) <sup>49</sup>, connus des philologues, n'avaient certainement jamais été considérés en tant que compositions musicales. Ils font suite au grand testament de saint Remi et une rubrique indique leur destination : pour le premier, *Isti versus sunt scripti in scrinio corporis sancti Remigii in linea superiori per circuitum* (ces versets sont gravés sur le tombeau de saint Remi, tout autour, sur la ligne supérieure) et pour le second, *Isti sequentes versus sunt*

48. On le retrouve du reste dans d'autres offices, par exemple dans l'office de saint Adalbert de Prague, dans lequel le mot « *Francorum* » a été remplacé par « *Bohemorum* »; nous remercions David Eben pour cette remarque (*Bohemorum sancti in caelesti Ierusalem*, Supraphon, 1994).

49. *Monumenta Germaniae Historica, Poetae Aevi Carolini, (Antiquitates, I-IV)*, Weidmann, Berlin, 1880-1923, tome III, p. 413.

*scripti in scrinio corporis sancti Remigii in linea inferiori per circuitu [m]* (les versets suivants sont gravés sur le tombeau du corps de saint Remi, tout autour, sur la ligne inférieure). Ils portent la signature de l'auteur sans aucune réserve ni modestie (*Hic famulus Hincmar, Isdem Hincmarus primus*). C'est le second *versus* avec ses figures de rhétorique sur les chiffres qui nous donne la date de composition, le 1<sup>er</sup> octobre 852, ce qui coïncide avec la fête de la translation des reliques. Ces vers sont donc contemporains du magnifique linceul et des coussins d'origine byzantine conservés jusqu'à nos jours, destinés à envelopper le corps dans le nouveau tombeau. Les coussins comportent une dédicace cousue en fils dorés mentionnant la couturière Alphéide et l'ordonnateur Hincmar<sup>50</sup>.

En prose avec très peu de rimes, à la différence de nombreux versets d'anciennes ou de répons, ces vers sont construits à partir de deux phrases musicales A et B qui se répètent de façon identique du début à la fin, de deux vers en deux vers (AB/AB/AB etc.). Ils reçoivent chacun la même mélodie; elle combine les styles mélodique et psalmodique avec des périodes plutôt syllabiques : la seconde période du premier vers se présente comme une récitation. Une forme musicale unique par sa simplicité, répétitive, fonctionnelle, sans évolution et qui n'est donc que partiellement apparentée aux séquences et aux proses :

Exemple : structure musicale des vers d'Hincmar

Hic famulus Hincmar Domini sacra membra locavit

Dulcis Remigii ductus amore pio

Qui prius [est] s[an]c[t]us mundo qua[m] matre creat[us]

Et magnus dictus caelitus ore Di[i]

Bis denos binosq[ue] gerens felicit[er] annos

Sorte Di[i] sumpsit pontificale decus

50. *Byzance : l'art byzantin dans les collections publiques françaises*, catalogue d'exposition du Musée du Louvre (3 novembre 1992-1<sup>er</sup> février 1993), Réunion des musées nationaux, Paris, 1992, pp. 375-376 (pièces n° 282 et 283).

Les deux compositions ne semblent pas avoir de postérité dans les livres liturgiques de l'Office de l'abbaye de Saint-Remi et c'est la raison pour laquelle leur mélodie, non transmise sur portée, ne peut être mieux connue.

### Conclusion

#### un chef-d'œuvre carolingien et hincmarien, d'héritage dyonisien

Nous nous devons de corriger les conclusions pourtant très intéressantes de F. Baix<sup>51</sup>, qui excluait toute attribution de l'office à Hincmar - fût-ce même une partie. Les dernières compositions destinées à être gravées autour du tombeau du saint prouvent d'une manière irrévocable l'implication directe ou indirecte de l'archevêque en matière de liturgie et de musique. Par ailleurs, beaucoup d'éléments tant sur le plan littéraire<sup>52</sup> que liturgique et musical trahissent indéniablement une étroite affiliation à l'office de saint Denis et corroborent ainsi la part active prise par cet archevêque à la rédaction de sa nouvelle Passion et pourquoi pas à la réorganisation de son office. Pourtant, il est vrai qu'il reste très difficile d'affirmer si les pièces de l'office sont issues de la *Vita* d'Hincmar ou si elles l'ont précédée avant d'être intégrés par la suite. L'office et l'hagiographie de saint Remi sont une véritable pierre d'achoppement pour les historiens et les philologues!

On peut en dernier recours avancer l'hypothèse suivante que, bien que pourvu de quelques compositions probablement redevables aux archevêques prédécesseurs comme Tilpin (748-794), ancien moine de Saint-Denis<sup>53</sup> ou Ebbon (816/7-835) qui reconstruisit le groupe épiscopal<sup>54</sup>, l'office comme toute l'hagiographie et la liturgie du saint, ont été totalement remaniés, complétés et augmentés pour constituer un tout plus unitaire, plus prestigieux, ancré sur la théologie et la vision historique hincmarienne du baptême<sup>55</sup>.

On remarquera qu'à l'instar de saint Denis et d'autres saints, toutes ces restructurations liturgiques et musicales ont été opérées conjointement à un

51. *op. cit. supra*.

52. DEVISSE, *op. cit.*, p. 1007 et note 259.

53. L. DUCHESNE, *op. cit.*, p. 86.

54. P. DEMOUY, *Notre-Dame de Reims, sanctuaire de la monarchie sacrée*, CNRS (*Patrimoine au présent*), 1995, p. 12; Duchesne, *op. cit.*, p. 87.

55. Hincmar avait transformé le baptême de Clovis en premier sacre des rois Francs; v. DEMOUY, *op. cit.*, p. 92 (du baptême au sacre) et p. 95; L. THEIS, *Clovis*, Complexe, Paris, 1996, pp. 89-91 et pp. 94-7; M. ROUCHE, *Clovis*, Fayard, Paris, 1996, p. 505 et ss. et C. CAROZZI, « Baptême et sacre royal selon Hincmar de Reims », dans M. ROUCHE (dir.), *Actes du colloque Clovis, histoire & mémoire, Reims, 19-25 sept. 1996*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.



chantier architectural et à un « chantier » hagiographique. L'office liturgique et la seconde *Vita* de saint Remi consacrent donc de façon éclatante l'apogée de tout un programme de restauration et offrent un des plus beaux exemples du renouveau du culte d'un grand saint dans le haut Moyen Âge. L'office illustre surtout une méthode très intéressante de création ou de restructuration directement modelée sur le fleuron liturgique de l'abbaye de Saint-Denis. Cette filiation spirituelle et esthétique à la sphère culturelle de l'abbaye royale confirme les points de vue de Jean Devisse, un des premiers auteurs à réhabiliter avec justice et érudition l'auteur carolingien jusqu'alors banni des historiens allemands et français.

Nous sommes enchanté de pouvoir faire écouter et découvrir à un large public<sup>56</sup> cette liturgie millénaire, somme artistique et spirituelle suscitée par la mémoire du baptême du premier roi franc, que les Carolingiens ont pu façonner grâce au génie et au savoir-faire de leurs brillantes écoles répandues à travers l'Europe occidentale.

56. L'office de saint Remi a été donné en l'abbatiale Saint-Remi les 12 et 13 octobre 1996 par le Chœur grégorien de Paris, direction Louis-Marie Vigne et la *Schola Gregoriana Pragensis*, direction David Eben, dans le cadre du Festival *Les musiques des Gaules*, spécialement organisé à l'occasion des commémorations du XV<sup>e</sup> centenaire (v. planche n° 5). On peut écouter quelques extraits de cet office dans le CD-Rom *Dictionnaire Clovis* par M. Rouche, Microfolies, Paris, 1997.

### Déroulement du récit dans l'*historia* de s. Remi (antiennes et répons de matines)

TITRES ET ORDO LITURGIQUE	SOURCES DES TEXTES			THEMES HAGIOGRAPHIQUES OU THEOLOGIQUES	RECIT
	Ps. Fortunat	Godescalk	Hincmar		

#### I° N°

##### Antiennes

1 Apostolorum summa V Ut confortati		a 103		autorité apostolique de Remi au sein de "l'Eglise catholique"	
2 Longe antequam V Quod Cilinia	§ 1 § 1		c. 1 § 1 c. 3 § 3	annonce par le moine Montan d'une naissance prophétique pour la cité de Reims	↓
3 Cilinia in utero V Nam vox affuit			c. 1 § 3 c. 1 § 2	Célinie sa mère conçoit son nom venu du ciel	↓
4 In conceptione almi V Beatissima marer			c. 1 § 5	naissance miraculeuse et prophétique de Remi	↓
5 Laudabilis Cilinia V Qui prius			c. 1 § 6	envergure "messianique" de Remi révélation de son nom avant sa naissance	↓
6 Benedicta portantis V Non enim eum			c. 1 § 5 c. 1 § 5	<i>idem</i> ; allusions à Elisabeth et à la BMV.	↔

##### Répons

1 Beatissimi Remigii gloriosa V Sicut in apostolico	§, 1		c. 1 § 7	solennité de la fête et symbole du nom Remi ; apostolicité du pontife	↔
2 Post vindictam scelerum V Benedicta gloria			c. 1 § 1 c. 1 § 9	invasions des Vandales en Gaule et naissance prophétique de Remi	↑
3 Ablactatus igitur V Antequam per aetatem			c. 1 § 5 c. 1 § 5	Remi accomplit le miracle annoncé par Montan et rend la vue à ce dernier	↓
4 Mitigator furoris V Quodcumque ligaverit		Matthieu 16, 19	c. 1 § 9	Remi qualifié de "chef guerrier invaincu", calme la fureur du Seigneur [et des Francs]	↓

#### II° N°

##### Antiennes

7 Sanctus Remigius virtutum V Nam qui civitatem			(c. 1 § 4-5) c. 1 § 8	Remi, chef spirituel de la cité ; signification du nom de Remi, "le rameur"	↔
8 Presul Remigius gaudens V Quod devotus			(c. 4)	le baptême de Clovis et du peuple	↓
9 Gentem Francorum V Qui dono singularis		a 108	c. 4 § 17	le baptême de Clovis et la sainte ampoule	↓
C10 Iste est de sublimi V Ut mereamur		emprunt à l'Office de s. Jean Baptiste		unique et sublime, Remi est invoqué comme intercesseur	↔



TITRES ET ORDO LITURGIQUE	SOURCES DES TEXTES		THEMES HAGIOGRAPHIQUES OU THEOLOGIQUES	RECIT
	Ps. Fortunat	Godescalc Hincmar		
C11 S. Remigi confessor V Quia credimus	v. a 103		Remi est invoqué comme intercesseur	∅
10 Triumphator egregius V Nam quia eum	c. 8 § 4-5 c. 8 § 4-5		Remi promu au rang des martyrs ; domination de ses tentations diaboliques	/↓
<b>Répons</b>				
5 Intendebat vir beatus V Studebat teneros	§ 3 § 2	c. 1 § 19 c. 1 § 10	vertus et "maturité des moeurs" de Remi enfant	↑
6 O ineffabilis gratia V Atque ita contigit	§ 4 § 4	c. 3 § 2 c. 3 § 2	triple miracle du saint ; mise en parallèle avec la Trinité	/↓
7 Sanctus Remigius meritis V Solis namque	§ 7 § 2		exorcisme d'un pirate inique	/↓
8 Presul Remigius nobilis V Sinceritatem mentis	= A 18 § 3	(c. 4)	Remi conduit le premier "la gente des Francs à la foi catholique" ; vertus du saint	/↓

## III° N°

## Antienne

11 Beatus Remigius ut vidit	a 107	c. 3 § 8	incendie de la ciré et gémissements de Remi	↑
-----------------------------	-------	----------	---	---

## Répons

9 Beatissimus Remig. cum lacrimis V Precibus est namque	§ 6/7	c. 3 § 15	résurrection de la fille d'Alaric, roi des Goths	↓
10 O presul Christi V Precibus ergo tuis			invocation de Remi, protecteur des Francs	∅
11 Gloriosus cultor Dei V Presul Remigius nobilis	= A 17 et A 19		Remi conduit le premier "la gente des Francs à la foi catholique"	/↓
C 1 Iste est de sublimibus V Iste est qui ante	emprunt à l'Office de s. Jean Baptiste		unique et sublime, Remi est invoqué comme intercesseur	∅

## Légende pour l'analyse du déroulement du récit hagiographique

Nous recourons à différents sigles qui définissent le rapport textuel d'une pièce à la précédente, pour indiquer s'il y a continuité ou rupture plus ou moins grande dans le déroulement du récit.

- ∅ pièce non narrative
- ↓ continuité du récit, texte emprunté dans un passage qui suit immédiatement ou de près
- /↓ continuité du récit, mais texte emprunté dans un passage éloigné de plusieurs paragraphes ou chapitres
- ↗ léger retour en arrière, texte pris dans un passage voisin ; ↑ important retour en arrière
- en gras, prédominance d'un texte hagiographique sur un autre pour l'emprunt littéraire

## Planches photographiques

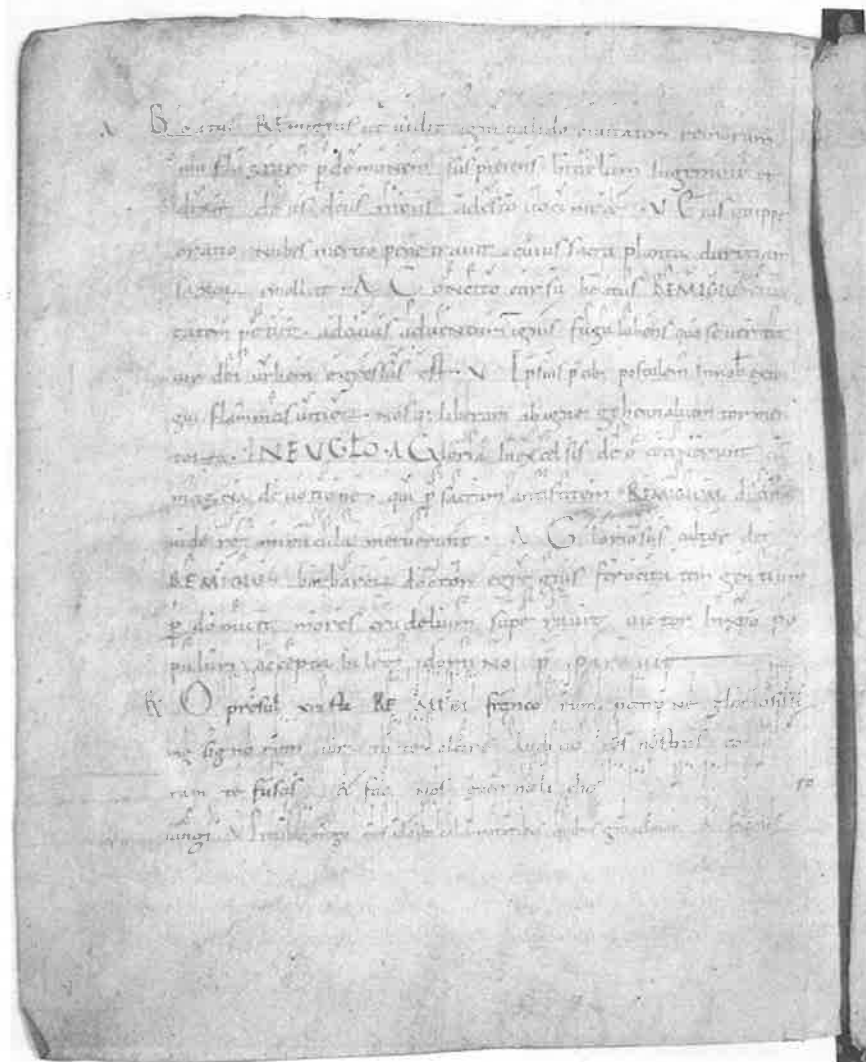


planche 1

Recueil hagiographique de la cathédrale de Reims  
Paris, Bibliothèque Nationale, Lat. 5595 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles), fol. 84v.  
Provenance : abbaye de Fleury pour la cathédrale de Reims  
Notation neumatique française (type Reims)  
Cliché Bibliothèque Nationale de France



OFFICE DE S. REMI

en tem Franco-rum in cli-tam cum re-ge no-bi-li  
 be-a-tus Re-mi-gi-us sum-pto ce-li-tus crisma-te sa-cro sanc-ti-fi-ca-vit gur-gi-te  
 at-que spi-ri-tus sanc-ti ple-ne di-ta-vit mu-ne-re  
 Qui dono sin-gula-ris gra-ti-e in co-lum-ba ap-pa-ru-it et di-vinum chrisma celitus pontifici mi-nis-travit  
 e v o v a e  
 Glo-ri-a Pa-tri et Fi-li-o et Spi-ri-tu-i Sanc-to

Sources: F:Pn lat. 1269 ; verset reconstitué ; verset de Gloria Patri: D:AAm  
 neumes: F:Pn lat. 5595 (sup.) et I:VCd 205

planche 4

Transcription de l'antienne *Gentem Francorum*  
 ligne supérieure : recueil de Reims (F : Pn lat. 5595)  
 portée : bréviaire de Châlons (F : Pn lat. 1269)  
 ligne inférieure : recueil de Verceil (I : VCd 205)  
 Jean-François Goudesenne, *Les Offices historiques*, Thèse de doctorat, Édition, tome II/2, p. 317.

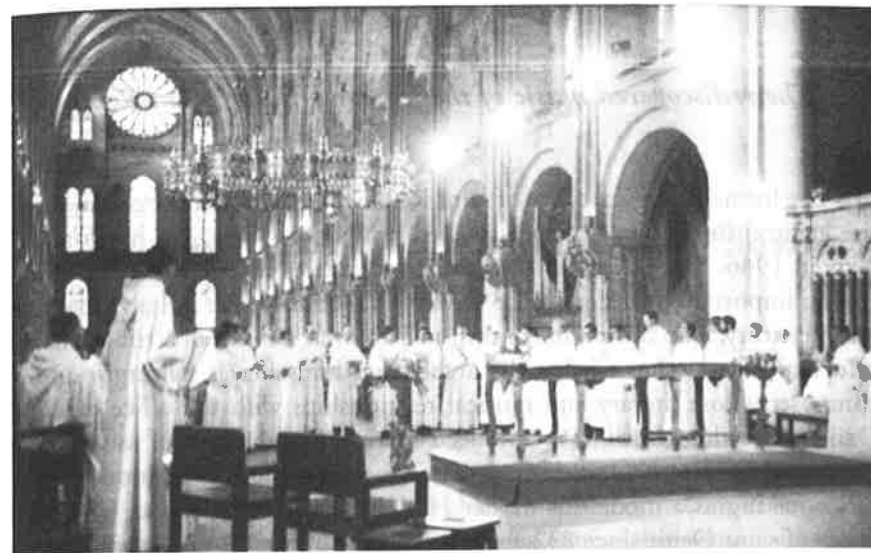


planche 5

Reconstitution solennelle de l'office de saint Remi  
 Messe du dimanche  
 Abbatiale Saint-Remi, 13 octobre 1996  
 Cliché : Catherine Dégardin

### Abréviations utilisées

#### Bibliothèques

D	Allemagne
F	France
I	Italie
CH	Suisse
AAM	Aachen, Domkapitel
Pn	Bibliothèque Nationale de France
VCd	Verceil, Duomo (Biblioteca Capitolare)
MC	Monte Cassino, Biblioteca dell'Abbazia
BHL	<i>Bibliotheca Hagiographica Latina</i> , Bruxelles, 1898-1901 ; 1986, 3 volumes.

(nous donnons à la suite de ce sigle le numéro de référence des textes hagiographiques dans les volumes : ex. : *BHL 8296*)

B. M.	Bibliothèque Municipale
BMV	<i>Beata Maria Virginis</i>
c.	chapitre

## Abstract

*The rediscovered music of the former office of saint Remi*

The former liturgical office of saint Remi which had been forgotten since the eighteenth century was rediscovered by François Baix, the historian of texts in 1946. The collection of manuscript sources revealed that the office had an important diffusion in the West of France as well as in Italy from the tenth century. The author, in contrast to Baix who refused all attributions to Hincmar's work, showed that the archbishop himself was a liturgist and a composer. Close literary and musical relationships with the office of saint Denis show that, faced with the need to promote the cult of saint Remi around 852, Hincmar would have set to work on the composition of that office, taking as a model his master Hilduin who was the writer of a new *Passio* of saint Denis since 832, as well as a new office.

Charles Vulliez  
Université de Reims

## L'abbaye de Micy-Saint-Mesmin et Clovis dans la tradition et l'histoire

L'abbaye de Micy-Saint-Mesmin peut apparaître comme un établissement monastique relativement modeste du Val de Loire, dont l'éclat intellectuel et religieux, certes non négligeable, a souffert de la comparaison avec celui de son illustre voisine bénédictine des confins ligériens, l'abbaye de Fleury, alias Saint-Benoît-sur-Loire.

Pourtant les tout premiers siècles de l'histoire de Micy, ceux du très haut Moyen Âge, ceux de son histoire réelle ou supposée de monastère mérovingien, lui ont valu et lui valent encore une renommée certaine, quoique ambiguë, auprès des historiens<sup>1</sup>. Par le fait d'une efflorescence hagiographique exceptionnelle, on a rattaché en effet à Micy une pléiade de saints personnages : « Mesmin fut en ce lieu à la tête d'une couronne florissante de frères », écrit l'évêque d'Orléans Théodulf, au début du IX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. L'érudit bollandiste A. Poncelet qui, au début du notre, s'est efforcé de les recenser, en a dénombré une quarantaine<sup>3</sup>. Auprès des spécialistes de la science diplomatique, au sens qu'a donné à ce terme dom Jean Mabillon, Micy a eu aussi son heure de gloire, car de toutes les abbayes prétendument fondées par Clovis, elle est celle dont la charte fondatrice (ou plutôt les chartes fondatrices) ont résisté le plus

1. Cet intérêt des historiens pour cet attachant monastère ligérien reste encore vivant de nos jours : ainsi, alors que nous achevions de préparer notre communication au colloque, deux contributions paraissaient dans la livraison de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (n° 154, janvier-juin 1996) consacrées à *Clovis chez les historiens*, qui évoquaient l'une, celle de M. HEINZELMANN (« Clovis dans le discours hagiographique », pp. 107-108 de l'ouvrage cité), les *Vite* de saint Mesmin, l'autre, celle de C.-R. BRÜHL (« Clovis chez les faussaires », pp. 221-225) les « faux » relatifs à Micy. Nous prions nos lecteurs d'excuser les interférences de cette modeste mise au point, avec les travaux de ces deux savants, dont nous n'avons appris l'existence qu'à quelques jours de notre intervention orale.

2. *MGH, Poeta latini*, t. I, p. 521 : *Maximinus ibi fratrum vernante corone praefuit*.

3. « Les saints de Micy », *AB* 24, 1905, pp. 5-104.